

Revue générale de droit



Charles Caza, *Loi sur les normes du travail. Législation, jurisprudence et doctrine 1996-1997*, 2^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1996, 562 pages, ISBN 2-89127-368-0
François Dorion, *Précis de l'entreprise au Québec*, Ottawa, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1996, 197 pages, ISBN 2-920831-61-5
Lucienne-Victoire Fernandez-Maublanc, Jean-Pierre Maublanc, *Droit fiscal immobilier*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 320 pages, ISBN 2-13-046816-0
Caroline Gendreau, *Le droit du patient psychiatrique de consentir à un traitement : élaboration d'une norme internationale*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1996, 342 pages, ISBN 2-89400-077-4
Pierre Laporte, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence et doctrine*, 10^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1996, 710 pages, ISBN 2-98127-369-9
Louis X. Lavoie, *Guide internet juridique*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 382 pages, ISBN 2-89127-414-8
Nations Unies, *Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-neuvième session*, New York, 1996, 84 pages ISSN 0251-9151
United Nations, *Report of the United Nations Commission on International Trade Law*, New York, 1996, 79 pages, ISSN 0251-9127
Ouvrage collectif, *Droit des affaires*, volume 8, Collection de droit 1995-1996, École du Barreau du Québec, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1996, 457 pages, ISBN 2-89451-078-0
Tania Palencia Prado, David Holiday, *Towards a New Role for Civil Society in the Democratization of Guatemala*, Montréal, International Centre for Human Rights and Democratic Development, 1996, 94 pages, ISBN 2-922084-06-x
Marie-Christine Brochu, Geneviève Hautcoeur, Rose-Andrée Sauvageau, Karine Renoux, Nicola Mariani, Arti Kane and Jason Evans

Volume 28, Number 3, September 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035631ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035631ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)
2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Brochu, M.-C., Hautcoeur, G., Sauvageau, R.-A., Renoux, K., Mariani, N., Kane, A. & Evans, J. (1997). Review of [Charles Caza, *Loi sur les normes du travail. Législation, jurisprudence et doctrine 1996-1997*, 2^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1996, 562 pages, ISBN 2-89127-368-0 / François Dorion, *Précis de l'entreprise au Québec*, Ottawa, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1996, 197 pages, ISBN 2-920831-61-5 / Lucienne-Victoire Fernandez-Maublanc, Jean-Pierre Maublanc, *Droit fiscal immobilier*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 320 pages, ISBN 2-13-046816-0 / Caroline Gendreau, *Le droit du patient psychiatrique de consentir à un traitement : élaboration d'une norme internationale*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1996, 342 pages, ISBN 2-89400-077-4 / Pierre Laporte, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence et doctrine*, 10^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1996, 710 pages, ISBN 2-98127-369-9 / Louis X. Lavoie, *Guide internet juridique*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 382 pages, ISBN 2-89127-414-8 / Nations Unies, *Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-neuvième session*, New York, 1996, 84 pages ISSN 0251-9151 / United Nations, *Report of the United Nations Commission on International Trade Law*, New York, 1996, 79 pages, ISSN 0251-9127 / Ouvrage collectif, *Droit des affaires*, volume 8, Collection de droit 1995-1996, École du Barreau du Québec, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1996, 457 pages, ISBN 2-89451-078-0 / Tania Palencia Prado, David Holiday, *Towards a New Role for Civil Society in the Democratization of Guatemala*, Montréal, International Centre for Human Rights and Democratic Development, 1996, 94 pages, ISBN 2-922084-06-x]. *Revue générale de droit*, 28(3), 411-418. <https://doi.org/10.7202/1035631ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOTULES

Charles CAZA, *Loi sur les normes du travail. Législation, jurisprudence et doctrine 1996-1997*, 2^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1996, 562 pages, ISBN 2-89127-368-0.

Avocat membre de l'étude Duntton, Rainville de Montréal, M^e Charles Caza, sous l'effigie de la Collection Alter Ego, présente la 2^e édition 1996-1997 (à jour au 30 avril 1996) de ce prodigieux ouvrage recouvrant la législation, la jurisprudence et la doctrine de la *Loi sur les normes du travail*.

L'auteur y a soigneusement répertorié l'ensemble de toutes les décisions rendues par le Tribunal d'arbitrage, le commissaire du travail, le Tribunal du travail et les tribunaux supérieurs en application de la *Loi sur les normes du travail* et de 9 règlements adoptés sous son empire. Pour y arriver, il s'est référé aux décisions généralement publiées dans le *Droit du travail Express*, les recueils des décisions du commissaire du travail, du Tribunal d'arbitrage, de l'arbitre des affaires sociales et dans le recueil de jurisprudence du Québec. Il a également retenu la jurisprudence citée dans la *Presse juridique* et la revue *Marché du travail*, pour ne mentionner que celles-ci, ainsi même qu'à certaines décisions inédites.

L'ouvrage contient une liste d'abréviations, des tables de la jurisprudence et de la doctrine citées, de même qu'un index détaillé de mots-clés. Sa présentation est telle que l'auteur reproduit d'abord le texte entier de la loi et des règlements, et les quelque 400 pages qui suivent sont exclusivement consacrées à la jurisprudence et la doctrine. L'auteur insère alors une table des matières pour chaque article, et relativement à chacun d'eux, suit un résumé concis de l'ensemble des décisions rendues. On note également des renvois à des résumés sous d'autres articles, et des références à la doctrine.

La démarche est simple et éminemment pratique; il ne reste plus aux lecteurs qu'à faire la sélection. Praticiens, magistrats, étudiants, tous ne peuvent que s'exalter devant le remarquable travail de l'auteur et il va sans dire que cet ouvrage demeure l'un des outils

les plus efficaces et indispensables dans le domaine du droit du travail.

Marie-Christine BROCHU

François DORION, *Précis de l'entreprise au Québec*, Ottawa, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1996, 197 pages, ISBN 2-920831-61-5.

La notion juridique d'entreprise est nouvelle au Québec depuis 1994; elle remplace la notion de commercialité qui avait été établie sous l'empire du *Code civil du Bas-Canada*. Le législateur distingue dès lors le cadre juridique de la société civile de celui de la société économique ou du monde des affaires. Mais qu'est-ce qu'une entreprise aujourd'hui? Que comprend ce concept et quel est le régime qui le gouverne? Voilà bien des questions simples auxquelles des réponses ne peuvent être amenées aussi aisément.

C'est dans son ouvrage *Précis de l'entreprise au Québec* que François Dorion aura tenté, avec succès, de faire comprendre aux hommes d'affaires, aux juristes et étudiants ce concept même d'entreprise, ainsi que de déterminer son cadre théorique, les éléments qui le constituent, leur justification et leur application possible, par le biais surtout de l'interprétation législative.

L'auteur procède à une explication et une exposition succincte des principes légaux qui régissent l'entreprise au Québec, laissant soin aux lecteurs qui s'interrogent spécifiquement ou particulièrement de se référer aux ouvrages spécialisés qui traitent d'aspects plus circonscrits. C'est d'ailleurs en ce sens que ce précis n'est pas, comme son nom l'indique, exhaustif sur le droit de l'entreprise. Il traite généralement des principales dispositions législatives applicables (entre autres : *Code civil du Québec*, *Loi sur les compagnies*, *Loi sur les sociétés par actions* et lois connexes), et fait généralement fi de la jurisprudence, celle-ci étant encore trop jeune pour être significative, exception faite de celle à portée fondamentale.

Pour ce faire, l'auteur a divisé l'ouvrage en deux parties. Suivant une appro-

che rationnelle, complète et homogène, chacune de ces parties se rapporte à un élément de définition, de discernement entre ces éléments reliés, mais non distincts.

C'est à partir de la définition d'entreprise de l'article 1525 C.c.Q., qu'il qualifie de bipolaire, que l'auteur procède, dans la première partie, à une théorie analytique du concept d'entreprise : les notions d'organisation et d'activités économiques. Il est question à ce niveau d'analyser successivement les structures subjectives d'organisation des coopératives, des compagnies, des sociétés et des fiducies et de décrire les activités comportant le caractère d'entreprise (le contrat d'entreprise ou de service, la production ou la réalisation de biens, la production de services, l'administration et l'aliénation de biens, le contrat de consommation) et les critères de qualification de l'activité économique.

Le régime d'une entreprise est la conséquence de la qualification de sa structure et de son activité. C'est dans cette perspective que l'auteur abordera la deuxième partie. Comme il le fait bien remarquer, « l'entreprise n'est pas un sujet de droit, mais une fonction dans la vie sociale, celle d'animer la vie économique de la société. [...] l'entreprise n'est pas détentrice ou possesseur d'un patrimoine, mais l'occasion d'assigner un patrimoine à une fonction, celle de production » (p. 105). Dans cette lignée d'idée, on a choisi de traiter du patrimoine relatif à l'entreprise comme incluant les droits relatifs à l'entreprise et l'exercice y afférent. On pense entre autres au capital de l'entreprise, au fonctionnement de l'entreprise, à la faillite, aux droits des tiers, à la forme des actes juridiques, aux hypothèques, à la vente d'entreprise, etc.

En terminant, l'auteur nous propose, dans un exposé séparé, des appendices portant sur trois thèmes qui n'ont pas fait l'objet d'un développement dans le cadre général de l'exposé, mais qui sont essentiels à l'exercice d'une entreprise et à l'interprétation de son concept : la propriété, la cause et le financement. Abordées de manière plutôt abstraite et philosophique, ces réflexions sont, selon l'auteur, indispensables à la compréhension du fonctionnement et de la nature même de l'entreprise.

Finalement, on peut aisément affirmer que l'auteur a atteint son objectif de mettre en relief ces principes auxquels autant l'homme d'affaires que le juriste doivent se ré-

féder s'ils veulent avoir une compréhension correcte du concept d'entreprise dans le droit québécois.

Marie-Christine BROCHU

Lucienne-Victoire FERNANDEZ-MAUBLANC, Jean-Pierre MAUBLANC, *Droit fiscal immobilier*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 320 pages, ISBN 2-13-046816-0.

L'ouvrage qui nous parvient directement de nos voisins français a comme principal but de nous informer sur le droit fiscal immobilier. L'impôt exerce une telle force d'attraction sur l'immeuble, qu'il est impossible pour les auteurs d'en définir la portée de façon concrète. Car cette sous-catégorie du droit fiscal présente des éléments disparates tels les transmissions, les cessions, les locations, etc.

La publication se compose de trois parties et chacune d'elles traite d'un aspect particulier de la matière. La première section aborde la fiscalité immobilière *stricto sensu* ou l'imposition des profits immobiliers, qui est le cœur même du droit fiscal immobilier. Elle frappe l'immeuble destiné à être construit et regroupe l'étude de ces mêmes profits. Les auteurs distinguent entre les profits réalisés par les professionnels de l'immobilier et ceux réalisés à titre occasionnel par des particuliers ou des entreprises. La loi fiscale soumet à des régimes distincts les plus-values réalisées par les personnes physiques dans le patrimoine privé et celles qui proviennent d'une activité industrielle propre aux professionnels.

Les auteurs énoncent par la suite une définition très détaillée de la TVA immobilière (Taxe Valeur Ajoutée) et présentent toutes les activités qui y sont assujetties. De façon générale, toutes les opérations que ce soit la production jusqu'à la livraison d'immeuble situé en France, sont soumises à cette taxe. Finalement, pour terminer cette première partie, un chapitre complet sera consacré à la fiscalité de l'urbanisme.

La seconde partie porte quant à elle sur l'imposition des sociétés immobilières. Mise au monde le 15 mars 1963 par une loi qui la crée, la fiscalité de ces mêmes sociétés se veut une discipline jeune avec un souci de transparence fiscale. Selon les auteurs, c'est l'écran constitué par la personnalité morale qui

amène une telle transparence. Ce genre de sociétés bénéficie de régime fiscaux différents comparativement aux sociétés de capitaux et de personnes. Les auteurs constatent des rôles considérables au droit des sociétés immobilières. Pour eux il est tout d'abord, un droit institutionnel et également un droit de référence, institutionnel, parce qu'il privilégie l'étude de types spécifiques de sociétés immobilières et de référence en ce qu'il offre de multiples possibilités.

La troisième et dernière partie se consacre à la fiscalité immobilière vue dans un cadre général. Délaissée depuis plusieurs années au profit de la nouvelle fiscalité immobilière, la fiscalité générale refait de plus en plus surface. Les auteurs constatent un renversement des tendances, ce qui a pour résultat une fiscalité générale beaucoup plus incitative et favorable à l'immobilier. Mais ce n'est pas son retour à la mode qui en facilite la compréhension de ses composantes, elle se veut toujours aussi hétérogène. Puisqu'elle ne présente aucun critère exclusif, son champ d'application n'est pas clairement circonscrit. Cette dernière partie comportera quatre sections, une analyse complète sera effectuée sur le sujet.

Pour conclure, les auteurs sont clairs et simples dans leurs explications, ce qui en fait une publication intéressante.

Geneviève HAUTCOEUR

Caroline GENDREAU, *Le droit du patient psychiatrique de consentir à un traitement : élaboration d'une norme internationale*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1996, 342 pages, ISBN 2-89400-077-4.

Depuis l'adoption des *Principes pour la protection des personnes atteintes de maladie mentale et pour l'amélioration des soins de santé mentale* par résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.), les patients psychiatriques se trouvent dorénavant au nombre des catégories de personnes particulièrement vulnérables auxquelles l'O.N.U. reconnaît le besoin d'une protection juridique particulière. Le 17 décembre 1991 marque une étape importante dans le contexte d'émergence du droit international des droits et libertés de la personne.

La psychiatrie intéressait d'abord l'opinion internationale quant au rôle politique qu'on pouvait lui faire jouer dans les pays à ré-

gimes politiques totalitaires mais de plus en plus on s'interroge sur les pratiques législatives dans les pays à tradition démocratique. La négation du droit de consentir à un traitement pour tout autre citoyen que le malade mental porte atteinte aux droits fondamentaux de la personne notamment aux droits à l'intégrité, à l'inviolabilité, à la sécurité, à l'autodétermination de la personne et à l'égalité. Pour ce dernier, comme on fait reposer le droit à consentir à un traitement sur la capacité d'exercer ce droit, l'ensemble des *Principes de l'O.N.U.* est le premier instrument consacré aux patients psychiatriques et à la relation complexe du droit et de la psychiatrie.

L'auteur soutient que ces *Principes* ne favorisent pas la reconnaissance du droit de consentir au traitement pour ces patients. On favorise un droit d'intervention psychiatrique fondé sur le droit à la santé, au nom du droit au traitement aux dépens du respect des autres droits. On énonce un principe général de reconnaissance de ce droit suivi d'exceptions qui en réduisent presque entièrement la valeur et la portée et ce, en grande partie, à cause de la représentativité des acteurs sociaux ayant participé à la rédaction et à leur système de valeur. L'étude est divisée en deux grandes parties : les éléments essentiels des *Principes* et leur trajet normatif.

L'auteur reproche aux *Principes* leur monologisme, c'est-à-dire ce qui se produit quand les éléments apparemment extérieurs au droit, telles les valeurs dominantes des destinataires, s'inscrivent dans le même code culturel que celui qui préside à l'élaboration du texte. Or le but des *Principes* était de baliser le pouvoir médical dans le processus de prise de décision de traitement psychiatrique. Quand la capacité mentale d'une personne est affectée ce sont des mesures de protection des droits de cette personne que l'on devrait prévoir (...dans une société libre et démocratique...) et non pas la consécration de la perte de ces droits. Madame Gendreau conclut que la présente étude soulève davantage de questions qu'elle ne permet d'y répondre : elle a tort. Ce qui fait la faiblesse de l'ouvrage fait aussi sa richesse. Le fait que l'hypothèse soit établie d'emblée comme la conclusion, oriente l'étude et devient, somme toute, un exemple du monologisme. Ce qui est intéressant c'est la tentative d'établir un cadre d'analyse relativement à l'émergence de nouvelles normes internationales dans le domaine des droits et libertés de la personne. Ce cadre permettrait en

ce domaine et dans d'autres domaines juridiques des pistes de recherche quant à la question de savoir : *Qui fait le droit?*

Rose-Andrée SAUVAGEAU

Pierre LAPORTE, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence et doctrine*, 10^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1996, 710 pages, ISBN 2-98127-369-9.

C'est en 1987 que Pierre Laporte nous offre la 1^{re} édition de la Collection Alter Ego ayant pour objet le *Code du travail*, en 1995, la 9^e et maintenant en 1996, la 10^e édition¹. Cette dernière édition constitue une mise à jour de la jurisprudence et la doctrine. On y retrouve dans la première partie de l'ouvrage le texte du *Code du travail* ainsi que les règlements adoptés sous son empire et le chapitre IV — La langue du travail de la *Charte de la langue française* qui est réputée faire partie intégrante de toute convention collective. Les textes de loi et règlements sont reproduits dans les deux langues officielles à l'exception de la *Charte de la langue française*.

La deuxième partie est consacrée à la jurisprudence et la doctrine relatives au *Code du travail*. Pour chaque article du Code on retrouve un résumé de la jurisprudence correspondante des décisions du Tribunal du travail, du Tribunal d'arbitrage et des tribunaux supérieurs en application du *Code du travail* et certaines décisions de la Commission des relations ouvrières, de la Commission des relations de travail et du Conseil des services essentiels, ainsi que la doctrine pertinente, le tout étant présenté du plus général au plus particulier. Pour les articles suscitant davantage l'intervention des tribunaux, on y retrouve une table des matières séparant ainsi les différents sujets de l'article ayant fait l'objet d'interprétations par les tribunaux et la doctrine. La jurisprudence et la doctrine sont à jour au 1^{er} janvier 1996.

Finalement, on retrouve à la fin de ce volume, une table de jurisprudence et une table de doctrine avec les renvois aux dispositions pertinentes et un index du *Code du travail*. Fidèle à la Collection Alter Ego, c'est un ouvrage de référence idéal pour les recherches.

Karine RENOUX

Louis X. LAVOIE, *Guide internet juridique*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1997, 382 pages, ISBN 2-89127-414-8.

Cet ouvrage a la particularité d'être avant-gardiste. Il ne faut pas être devin pour affirmer que la majorité des avocats tarde à amorcer le virage informatique et est réticente à l'idée d'informatiser la pratique du droit. M^e Lavoie a saisi cette réalité et c'est de cette vision qu'est né son guide d'internet juridique.

Ce bouquin s'adresse aux néophytes du net. Le concept est simple, c'est un livre virtuel. Il permet aux usagers qui ne sont pas familiers avec internet d'avoir un accès direct à l'information juridique qui s'y retrouve. Le bouquin sera votre compagnon d'armes et vous assistera lors de vos premiers ébats virtuels. Vous pourrez donc d'abord localiser et identifier le sujet désiré, ensuite trouver l'adresse compatible et enfin aller directement sur le site sans avoir à effectuer une recherche informatique préalable. C'est donc un ouvrage qui s'adresse à tous les juristes et qui s'avérera un outil indispensable pour tous ceux qui veulent s'initier à l'internet.

C'est au nom du temps ou plutôt de son manque que l'on justifie cette incapacité des juristes à utiliser l'autoroute virtuelle dans la pratique quotidienne de la profession. Mais ce n'est qu'un écran de fumée, car la maîtrise de l'internet rendra la profession plus efficace et contribuera à créer le droit de demain, un droit qui deviendra hybride et aura une certaine homogénéité mondiale. M^e Lavoie aura contribué à cette idéologie, son œuvre est en quelque sorte le paradigme de la littérature juridique pour l'internaute québécois.

Les forces de ce guide sont multiples. Premièrement, la rigueur et le souci du détail sont omniprésents. Chaque site est commenté personnellement et l'adresse (URL) y est clairement identifiée. Deuxièmement, la méthodologie de l'œuvre est remarquable. Elle est pragmatique, simple et efficace. Troisièmement, c'est l'étendue des ressources. C'est une œuvre internationale où la réalité canadienne y est représentée de façon proéminente et où chacun pourra trouver le domaine qui l'intéresse, car on y retrouve plus d'une centaine de

1. Pour des recensions sur les éditions antérieures du même ouvrage, voir (1987) 18 R.G.D. 529-537, (1992) 23 R.G.D. 151.

pages dédiées aux groupes de discussion juridique, ce qui forme l'aspect dominant de l'ouvrage. Finalement, l'œuvre se veut une entité générale car on y retrouve la genèse de l'internet et les grands axes de la recherche juridique virtuelle. Il se veut un outil indispensable pour se lancer à la conquête du net juridique.

Malgré la grande qualité de l'œuvre, certaines lacunes peuvent être soulignées. D'abord notons un oubli cocasse : l'auteur ne mentionne pas son adresse de courrier électronique. Ensuite, la faiblesse de la section européenne. Pourtant le net regorge d'adresses intéressantes. Enfin, certaines banques de données juridiques ne figurent pas dans l'ouvrage. Cependant, il est important de constater qu'internet est un océan sans frontières. Il faudra donc que l'auteur procède à une mise à jour annuelle de son œuvre. M^e Lavoie nous a fait part qu'une nouvelle édition verra le jour dans la prochaine année, qu'elle sera un complément de la version originale et que son adresse électronique personnelle sera bel et bien présente !

En conclusion, ce guide est une condition *sine qua non* pour les juristes qui n'ont pas le temps ou qui invoquent ce manque. Il sera une aide précieuse et en bout de ligne, permettra de dompter le monstre informatique qu'est internet. Le guide est bien structuré, efficace et regroupe l'essence des adresses juridiques qui seront nécessaires à la pratique. Il est également important de mentionner la vision de Wilson & Lafleur qui, malgré le fait d'être un éditeur, a appuyé le projet et continue d'être un précurseur dans le monde virtuel au niveau juridique. Il faut donc voir ce guide comme le premier d'une longue lignée et donc l'occasion d'évoluer avec la collection.

Nicola MARIANI

NATIONS UNIES, *Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-neuvième session*, New York, 1996, 84 pages ISSN 0251-9151.

UNITED NATIONS, *Report of the United Nations Commission on International Trade Law*, New York, 1996, 79 pages, ISSN 0251-9127.

Ce document officiel provenant de la vingt-neuvième session (28 mai au 14 juin 1996) nous informe des développements ré-

cents sur le sujet. Ce rapport est très formel, divisé en douze chapitres. Le rapport comprend également deux annexes pour compléter le tout. L'objectif de cette initiative est d'informer les principaux intéressés des innovations dans le domaine du droit commercial international.

Le chapitre 1 a trait à l'organisation de la session, ce qui inclut l'ouverture de la session, la composition et la participation des différents pays, l'élection du bureau, la présentation de l'ordre du jour et finalement, l'adoption du présent rapport.

Le chapitre 2 concerne l'arbitrage commercial international, lors de la vingt-septième session un texte intitulé « Projet de directives pour les conférences préparatoires dans le cadre des procédures arbitrales » avait été examiné par la Commission ainsi que par plusieurs praticiens de l'arbitrage. Sur la base des débats de la Commission et de diverses autres réunions, le Secrétariat a élaboré un « Projet d'aide-mémoire sur l'organisation des procédures arbitrales ». À la suite de ce projet, le Secrétariat a rédigé un texte révisé du projet. C'est le présent rapport qui a mis au point la version définitive de ce projet.

Le chapitre 3 est consacré à un projet de loi sur certains aspects juridiques de l'échange de données informatisées et des moyens connexes de communications. Un examen des projets d'articles sera également effectué. On y fera également un projet pour l'incorporation de la Loi type dans le droit interne.

Le chapitre 4 a trait à un projet de type construction-exploitation-transfert. Il avait été noté lors d'assemblées précédentes qu'adopter une législation sur ce type d'opération était nécessaire pour plusieurs pays, le but étant d'attirer les investisseurs.

Le chapitre 5 concerne le financement par cession de créances. Après avoir examiné un certain nombre de problèmes juridiques en matière de cession de créances à ses vingt-sixième et vingt-septième sessions, la Commission a décidé d'élaborer une loi uniforme sur le financement par cession de créances.

Le chapitre 6 aborde les aspects transnationaux de l'insolvabilité. Le chapitre 7 fait un suivi de l'application de la Convention de New York de 1958, consistant à recueillir des informations sur l'incorporation de la Convention pour la reconnaissance et l'exécution

des sentences arbitrales étrangères, dans la législation des États contractants.

Le chapitre 8 traite d'un recueil de jurisprudence concernant les textes de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), les membres de la Commission rendent un hommage aux correspondants nationaux pour leur travail.

Le chapitre 9 traite de la formation et de l'assistance technique offertes à des fonctionnaires gouvernementaux. Cette formation avait comme but premier d'expliquer les principales caractéristiques et l'intérêt des instruments mis au point par la CNUDCI en matière de droit commercial international.

Le chapitre 10 fait un bref retour en arrière au 26 mai 1995 (c'est-à-dire la date de clôture de la vingt-huitième session de la Commission). La Commission a noté avec satisfaction les mesures prises par les États après cette date. Une série de conventions seront énumérées ainsi que leurs nouvelles mesures respectives.

Le chapitre 11 traite des résolutions de l'Assemblée générale sur les travaux de la Commission. L'Assemblée revoit les mesures antérieurement adoptées.

Finalement le chapitre 12 traite de questions diverses telles : date et lieu de la trentième session de la Commission, la bibliographie du rapport, etc.

Bref, ce rapport nous informe de façon adéquate sur les plus récents développements en matière de droit commercial international. Il fait un suivi de ce qui a été adopté antérieurement et il anticipe le cheminement de ces recommandations.

Geneviève HAUTCOEUR

OUVRAGE COLLECTIF, *Droit des affaires*, volume 8, Collection de droit 1995-1996, École du Barreau du Québec, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1996, 457 pages, ISBN 2-89451-078-0.

Ce livre, qui est divisé en trois grandes parties, a été préparé grâce à la collaboration de sept avocats, soient Michelle Thériault, Marcel Dubé, Paul Martel, Daniel Picotte, Bernard Allaire, Normand Ratti ainsi que Luce Samoisette, avec l'École du Barreau

du Québec. Il s'adresse évidemment aux étudiants du Barreau pour présenter une bonne synthèse des cours de Droit commercial I et II. La première partie, intitulée « Les entreprises, les sociétés et les compagnies » est divisée en onze chapitres. Les objectifs principaux du premier chapitre, par la professeure Michelle Thériault, consistent à comparer et distinguer les diverses formes d'entreprises contractuelles, soit la société et l'association et à distinguer les différents types de société entre elles, de manière à être en mesure de bien déterminer les règles générales applicables à toute espèce de sociétés et les règles particulières propres à chacune.

Dans le deuxième chapitre, le professeur Marcel Dubé examine les diverses dispositions qui permettent au titulaire d'un nom d'affaires déjà attribué, d'en protéger l'utilisation c'est-à-dire, d'établir que le nom utilisé par une entreprise concurrente est en fait de nature à induire les tiers en erreur. Le professeur Paul Martel est l'auteur des chapitres trois à dix. Le troisième chapitre informe sur le système de publicité légale régi par la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales*, qui a abrogé et remplacé plusieurs lois établissant des régimes d'information se côtoyant et se chevauchant depuis longtemps.

Le quatrième chapitre traite de la constitution, l'organisation et la continuation d'une compagnie; plusieurs formulaires relatifs au sujet se trouvent en annexe. Le chapitre cinq expose en détail le capital-action; des modèles de capital-action d'une compagnie sont présentés en annexe. Le chapitre six présente les modifications qu'une compagnie peut apporter à son capital-action, soit l'augmentation, la réduction, la subdivision, la refonte ou consolidation, ainsi que le changement. Le chapitre sept a pour but d'informer sur les transactions d'actions, plus spécifiquement, l'émission, le transfert, la transmission, l'acquisition et l'échange d'actions.

Le chapitre huit, sur le fonctionnement interne d'une compagnie ou société, fait l'étude des différents niveaux d'autorité dans la compagnie, soit les actionnaires, les administrateurs, les comités et les dirigeants. Le neuvième traite des conventions entre actionnaires; des modèles de convention sont démontrés en annexe. Le chapitre dix porte sur les actionnaires minoritaires et finalement le chapitre onze, préparé par le professeur Daniel

Picotte, expose les diverses méthodes pour acquérir l'entreprise qu'exploite une compagnie.

Ensuite, le professeur Bernard Allaire divise la deuxième partie, intitulée « Les états financiers », en deux chapitres. Une analyse approfondie des états financiers d'une entreprise est effectuée de manière à en assurer une compréhension suffisante dans le domaine de la comptabilité financière. De même, il est démontré comment analyser et interpréter ses états financiers de manière à en tirer le maximum d'information possible.

Enfin, la troisième partie, intitulée « La fiscalité corporative », divisée également en deux chapitres et préparée par les professeurs Normand Ratti et Luce Samoisette, analyse le régime fiscal des sociétés résidentes et traite du problème de double imposition et de l'existence de certains mécanismes, dont le crédit d'impôt pour dividendes. De plus, certains avantages fiscaux sont soulignés. Et finalement, il y a examen des règles concernant la distribution des bénéfices de ces sociétés à leurs actionnaires et de l'imposition de ces derniers.

Le livre réussit à répondre aux questions les plus fréquentes concernant le droit des affaires, en procédant de façon concise et systématique. De plus, pour démontrer les aspects pratiques dans le domaine, plusieurs modèles de formulaires sont annexés aux chapitres, ce qui favorise ainsi la lecture. C'est un livre obligatoire aux étudiants du Barreau mais peut être un outil fort utile et intéressant pour les étudiants de la Licence aussi.

Arti KANE

Tania Palencia PRADO, David HOLIDAY, *Towards a New Role for Civil Society in the Democratization of Guatemala*, Montréal, International Centre for Human Rights and Democratic Development, 1996, 94 pages, ISBN 2-922084-06-x.

This study offers basic data on the role of the state and civil society in Guatemala in the current process of democratization. It is part of a series of thirteen studies undertaken by the International Centre for Human Rights and Democratic Development which analyze the conditions and capacities of civil society to significantly affect public policy and the enhancement of democracy in Africa, Asia and the Americas. The authors were interested

in determining the extent to which the rule of law is entrenched and the state is responsible for implementing an integral democracy.

The research was conducted between July 1994 and November 1995. The study is based on an extensive bibliographic review and 57 interviews. The list of those interviewed in the course of the study is a veritable *Who's Who* of the progressive movement in Guatemala. It includes key players in the trade union movement, the peasant movement, the Mayan peoples' movement, women's organizations, human rights organizations, non-governmental developmental organizations, as well as diplomatic figures. The study was translated into English from the original Spanish text. A 56-page complement to the study, which describes 40 key organizations relevant to the research has also been prepared by the authors. It, however, is available in Spanish only.

The first chapter of the study presents an interpretation of the main structural problems standing in the way of the democratization process in Guatemala. It examines the long road from authoritarian rule to legitimate government, without any attempt to sanitize the Central American nation's ignoble political history. The authors conclude that no cohesive national structure exists because the entrenchment of a centuries-old political structure based on extreme concentration of political, economic and cultural power. The consequence, according to the authors, is that mediation and communication efforts between the governing and the governed are jeopardized. This undermines the justice system and has perilous effects on public political participation.

In the second chapter, the authors examine at length the Guatemalan socio-political context in the two years following the dramatic attempt by President Jorge Serrano Elias to seize dictatorial power in 1993. The *autogolpe*, or "self-coup", was a failed effort by the government to dissolve Congress and the Supreme Court, abolish civil rights enshrined in the constitution and call new elections. After a ten day standoff, the country's Human Rights Ombudsman took over the presidency. The *autogolpe* remains the defining moment in modern Guatemalan politics and political actors are situated according to their role in the crisis and its aftermath.

The third chapter deals with the relationships between civil society and the

state in Guatemala. It offers a basic description of the power dynamics among five of the country's political actors: the union movement, the Mayan people's organization, the women's movement, human rights organizations and the development NGOs. In discussing these civil sectors, the authors examine their organizational process, demands, the general impact of their action and some of their deficiencies.

In the study's final chapter, Prado and Holiday make conclusions on the state of democracy in Guatemala. Included also is a summary of the obstacles to the country's democratization process. The most interesting feature of the fourth chapter, and perhaps of the entire document, is the set of eight key recommendations found at the end. Among the recommendations are greater cooperation between the government and the social actors examined by the authors. A national strategy for

strengthening local government through decentralization is also called for. In an effort to increase the power of NGOs, the study recommends lobbying and organization training for these actors.

The main thrust of the document is the reinforcement of critical sectors of Guatemalan society in order to restore the historic imbalance that has existed in favour of the government. The extensive research offers a detailed insight into the recent political and social history of Guatemala. The authors' observations go beyond points of legal interest and encompass broader sociological debate. The study is useful to those interested in Latin American development and the role of NGOs as well as to those who specialize in constitutional change.

Jason EVANS